



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Assistance internationale

ICH-04-Rapport – Formulaire

ASSISTANCE INTERNATIONALE DU FONDS DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

RAPPORT NARRATIF FINAL

État(s) partie(s) bénéficiaire(s) : BURUNDI

Titre du projet :	MISE A JOUR DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DU BURUNDI DE 2009 AVEC LA PARTICIPATION DES COMMUNAUTES
Calendrier :	Début : 11/05/2021 fin : 15/10/2021
Budget :	<p style="text-align: right;">Total : 28313 dollars des États-Unis</p> <p><i>dont :</i></p> <p style="text-align: right;">Fonds du patrimoine culturel immatériel : 24370.00 dollars des États-Unis</p> <p style="text-align: right;">Contributions de l'État partie : 3943 dollars des États-Unis</p> <p style="text-align: right;">Autres contributions : 0 dollars des États-Unis</p>
Agence de mise en œuvre (partenaire contractuel ou bureau hors-siège de l'UNESCO) :	LA COMMISSION NATIONALE DU BURUNDI POUR L'UNESCO(CNU)
Personne contact :	<p>Titre (Mme/M., etc.) : Prof. Dr.</p> <p>Nom de famille : JURU DE CLIFF</p> <p>Prénom : Steve</p> <p>Institution/position : Secrétaire Général, Commission Nationale du Burundi pour l'UNESCO</p> <p>Adresse : Boulevard de l'UPRONA, N°27 B.P: 1990 Bujumbura, Fax 257 22 22 37 55 Tél. Service: +257 22 22 45 17Bujumbura, Boulevard de l'UPRONA, N°27</p>

	Numéro de téléphone: (+257) 68000069 ; Fax (+257) 22 22 37 55 Adresse électronique : steve.decliff@ub.edu.bi
Agence partenaire (dans le cas d'un projet de service de l'UNESCO) :
Partenaires de mise en œuvre :	DIRECTION GENERALE EN CHARGE DE LA CULTURE, MINISTERE DES AFFAIRES DE LA COMMUNAUTE EST AFRICAINE, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA CULTURE

Contexte

Donnez une brève description de la situation au moment de la demande et du besoin auquel l'assistance devait répondre. En cas de sauvegarde d'un élément particulier, veuillez fournir une description de l'élément et de sa viabilité, et expliquer pourquoi les mesures de sauvegarde étaient nécessaires. Pour la préparation d'inventaires, le renforcement des capacités, la sensibilisation, la visibilité ou d'autres mesures de sauvegarde ne visant pas un élément particulier, veuillez identifier les lacunes qui étaient à combler. En cas de demande d'assistance d'urgence, veuillez décrire la nature et la gravité de la situation d'urgence au moment de la demande.

entre 865 et 1150 mots

* Brève description de la situation au moment de la demande

Le Burundi a bénéficié d'une assistance financière du fonds du patrimoine culturel immatériel d'un montant de 96.052 dollars américains pour mettre à jour l'inventaire du patrimoine culturel immatériel du Burundi réalisé en 2009.

En effet, suite à l'existence de cet inventaire national, le dossier de demande de l'inscription de la danse rituelle au tambour royal sur la Liste Représentative du patrimoine culturel immatériel a été introduit. Le processus a été couronné de succès et il a abouti en date du 26 novembre 2014. Incontestablement, cela a forté motivé les communautés qui apprécient toujours et vivement les initiateurs de l'inventaire publié en 2009.

Toutefois, ces mêmes communautés ne cessent de critiquer le document de l'inventaire de 2009 qui apparaissent à leurs yeux lacunaires, aujourd'hui à l'ère du numérique. Certes, cette préoccupation des détenteurs du patrimoine culturel immatériel est aussi partagé avec les autorités qui gèrent au quotidien tout ce qui a trait à la culture.

Ainsi, l'actualisation de cet inventaire est un souci majeure des communautés. Elles l'ont exprimé à travers des recommandations formulées à diverses occasions notamment au cours des ateliers de formation et/ou de renforcement des capacités sur les différentes conventions de l'UNESCO auxquelles le Burundi a ratifié mais aussi dans des rencontres lors des concours culturels et festivals depuis l'an 2014.

Un séminaire de renforcement des capacités sur les techniques d'inventaire avait été organisé à l'intention des cadres de la Direction Générale en charge de la Culture et des représentant des communautés et même des journalistes. Jusqu'à nos jours, ils n'ont pas eu l'occasion d'actualiser l'inventaire de 2009.

** Besoin auquel l'assistance devrait répondre

L'assistance financière de la première phase du projet BDI-01428 était de 24370.00 dollars américains. Celle-ci a été octroyée par le Fonds du patrimoine culturel immatériel pour couvrir les besoins et les activités liés à la bonne préparation de l'inventaire proprement dit. Parmi ces besoins, il y a entre autres la mise en place des outils méthodologiques et techniques nécessaires à l'inventaire des éléments du patrimoine culturel immatériel présents sur le territoire du Burundi, la médiatisation et la visibilité du projet de l'inventaire avec un accent particulier sur les tenants et les aboutissants, le renforcement des capacités à l'endroit des parties prenantes concernées par la mise en oeuvre de la convention de l'UNESCO de 2003 en général et la réalisation de la mise à jour du patrimoine culturel immatériel en particulier.

Objectifs réalisés et résultats obtenus

Indiquez globalement jusqu'à quel point les objectifs du projet ont été atteints. Décrivez les principaux résultats obtenus, notamment du point de vue des bénéficiaires directs et des communautés. Expliquez pour chaque résultat escompté indiqué dans la demande s'il a été pleinement ou partiellement réalisé. Décrivez également tout résultat imprévu, direct ou indirect, positif ou négatif.

entre 115 et 575 mots

Montrer et démontrer jusqu'à quel point les objectifs du projet ont été atteints

1. Le point de départ de la mise en oeuvre du projet était de mettre en place un Comité de Pilotage qui a le devoir de prévoir un forma de l'inventaire et coordonner les actions susceptibles d'assurer la bonne marche des tâches et cela avec efficience et efficacité.

En effet, par la correspondance N.Réf.: 610/CAB/4582/2021, le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique a sorti une ordonnance de désignation du comité de pilotage après concertation des autres institutions étatiques et non étatiques qui devraient avoir une représentation au sein du comité de pilotage conformément aux prévisions du texte du projet de demande soumis au Secrétariat de la Convention de 2003. Ce sont les structures comme la Présidence de la République du Burundi, le Parlement, le Ministère en charge de la culture, la Commission Nationale du Burundi pour l'UNESCO et les représenants des communautés notamment la direction de l'ONG UNIPROBA (Unissons-Nous pour la Promotion des Batwa) qui défend, sauvegarde et promeut les intérêts des communautés Batwa. Le comité de pilotage multisectoriel a bénéficié d'une confiance totale des communautés et cela a été visible au moment de l'atelier de renforcement des capacités.

2. On devait aussi organiser des séances de travail pour bien accomplir les activités. Pour ce faire, le 04 juin 2021, la première réunion de tous les membres du comité de pilotage a eu lieu. C'était une réunion de prise de contact des membres et ça a été une bonne occasion de s'imprégner du projet. Elle a été aussi un moment de montrer l'importance de la mise à jour de l'inventaire et les activités qui seront organisées dans la première phase du projet. Cette réunion a permis d'adopter un chronogramme et un plan de communication entre les membres.

Quatre membres du Comité de pilotage ont été choisis pour élaborer les termes de références pour pouvoir recruter 3 consultants-formateurs nationaux. Ceux-ci ont eu un délai ne dépassant pas 6 jours. Le document des termes de référence a été validé par le comité de pilotage au cours d'une réunion organisée le 7ème jour à compter de la date de la précédente réunion.

3. Dans cette logique même de réunion avec objectif susmentionné, une séance de travail du comité de pilotage de quatre jours a eu lieu au mois de juillet du 12 au 15 juillet 2021. C'était un renforcement des capacités sur la Convention de 2003 au profit des membres du comité de pilotage sous la facilitation de l'Expert national aussi membre du comité de Pilotage, à l'auto formation et aux échanges sur le projet de mise à jour de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel du Burundi pendant. Les quatre jours des travaux ont été bénéfique car ils ont eu une bonne maîtrise des objectifs, des résultats, des activités et de l'impact à court jusqu'à long terme.

Trois consultants-formateurs nationaux ayant des expériences avérées dans des formations sur les conventions de l'UNESCO notamment celle de 1954, 1972, 2003 et 2005 ont été recrutés. Leurs cahiers de charge a été validé au cours de ces séances. Pour une bonne compréhension, on leur a interpellé d'élaborer un questionnaire-guide en langue nationale, Kirundi dans un délai limite de 15 jours et qui a été respecté.

Parallèlement, il a été de demandé respectivement à la Commission Nationale du Burundi pour l'UNESCO d'entamer les formalités nécessaires relatives à la préparation de l'atelier de renforcement des capacités à l'intention des personnes ressources conformément aux termes du projet.

La commission en charge des finances s'est penché à la logistique et il a apprêté le matériel nécessaire à l'atelier en temps utile.

4. Pour la médiatisation du projet, deux contrats de partenariats ont été signé entre la Radio Culture d'une part émettant sur tout le territoire burundais et d'autres part la Radio communautaires UMUCO FM. Des spots ont été radiodiffusés et télédiffusés sur la Radio Télévision Nationale.

Pour la visibilité du projet, des affiches et banderoles ont été imprimés et affichées dans des principaux endroits attrayants du pays. Au total 450 affiches ont été produits au lieu de 900 affiches prévues par le projet.

Comme explication. Au moment de demande, on n'avait pas cru que certains endroits d'affichages ne sont pas couverts et on avait fait une budgétisation calculé sur base du papier carton qui ne résiste malheureusement pas aux pluies. Pour remédier à cette situation, on a produit des affiches autocollants en plastique plus résistants et plus durables.

5. Tenir un séminaire de renforcement des capacités à l'endroit de 80 personnes ressources durant 3 jours. Cette activité a été totalement réalisée. En plus des 80 personnes attendus, 3 jeunes stagiaires-chercheurs étudiants au Département d'Histoire à l'Université du Burundi qui ont sollicité de suivre la formation ont été également accueilli. Bref, tous les participants ont vivement apprécié les enseignements reçus au travers leurs témoignage dans les émissions radio et Télédiffusés.

6. Effectuer un inventaire expérimental dans les zones ciblées des alentours de la capitale, faire un dépouillement et procéder à la validation du questionnaire-guide élaboré par les consultants formateurs à utiliser lors de l'inventaire proprement dit était aussi un des objectifs majeurs de la première phase du projet. L'inventaire expérimental a eu lieu le 4ème jour conformément à la prévision du projet. Le collège des experts formés par des professeurs de l'Université du Burundi en collaboration avec les cadres de la Direction de la Culture ont fait le dépouillement le 20 septembre 2021 sous la supervision du comité de pilotage. Une validation du cadre méthodologique avait eu lieu le 21 septembre 2021 et celle-ci a été précédé d'une restitution à laquelle avait participé 12 communautés.

7. Faire une campagne nationale d'information du projet a été l'oeuvre de la Direction Générale en charge de la culture à travers les Conseillers socio-culturels de tout les provinces du Burundi. Ils ont organisé des séances de sensibilisation dans leurs localités en étroite collaboration avec les communautés et médias locaux. Cette activité de médiatisation se poursuit jusqu'à ce jour

Decrivez également tout résultat imprévu, direct ou indirect, positif ou négatif

Deux apports inattendus ont donné du tonus au projet de mise de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel réalisé en 2009 surtout en terme de sensibilisation du public et des communautés.

- Avec le début du mois de juillet 2021, le Ministère en charge de la Culture a procédé à une décentralisation des services. Un cadre du Ministère a été envoyé sur chaque province et celui-ci doit travailler en étroite collaboration avec les autorités dans le cadre de l'accomplissement des missions dudit Ministère. Ses cadres sont à l'oeuvre dans l'action de sensibilisation dans leurs milieux de travail. Cela est un coût additionnel dans le processus de mise en oeuvre du projet de mise à jour du patrimoine culturel immatériel du Burundi avec la participation des communautés.

L'autre fait non moins important et positif fût l'existence d'un premier Festival National de la Culture sous le thème: " Batissons un Burundi brillant fondé sur notre culture". Il a été organisé par le Ministère en charge de la Culture Sous le Haut Patronnage de Son Excellence le Président de la République en date du 01 et 02 octobre 2021. Cet événement culturel d'envergure nationale a coïncidé à la campagne de sensibilisation et de médiatisation du projet de mise à jour de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de 2009. La médiatisation du festival a donné du tonus au projet, ajoutant ainsi l'utile à l'agréable pour valoriser et rendre hommage les détenteurs du patrimoine vivant éparpillés sur tout le territoire national.

Au total, il y avait 510 festivaliers venus de l'intérieur et plusieurs groupes culturels de la Mairie de Bujumbura qui devraient prester pendant deux jours. Le lancement du festival a été l'oeuvre du Président de la République et il a pris le moment de revenir sur les cinq domaines du patrimoine culturel immatériel qui ont permis de construire un pays.

Description de la mise en œuvre du projet

Veuillez fournir une description des activités réalisées et des produits qu'elles ont générés (par exemple formations, consultations, assistance technique, programme de sensibilisation, publications, boîtes à outils, etc.). Décrivez également tout problème rencontré au cours de la mise en œuvre du projet et les mesures correctives prises. Décrivez le rôle de l'agence de mise en œuvre et de l'agence partenaire (dans le cas d'un projet de service de l'UNESCO) et le rôle d'autres partenaires de mise en œuvre dans l'exécution des activités et l'obtention des résultats.

entre 1150 et 1725 mots

Les activités réalisées au cours de la première phase du projet se situent à trois niveaux et toutes concourent à une meilleure préparation de l'inventaire proprement préconisé au cours de la deuxième phase du projet.

1° Une séance de travail du Comité de pilotage de 15 membres a eu lieu dans une salle louée pendant

4 jours. Elle a permis:

- d'adopter la méthodologie
- d'arrêter un calendrier
- d'élaborer un plan de communication et les termes de référence pour recruter les personnes ressources en tenant compte de leurs compétences et de leur expérience dans la mise en œuvre de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du PCI. Cela a été important car les consultants-formateurs ont concis un projet de questionnaire-guide de l'inventaire en kirundi utile au moment de l'inventaire.

2° Activités en rapport avec les formations et/ou le renforcement des capacités

La première formation a été organisée au profit de 15 membres du comité de pilotage pour avoir une compréhension commune et s'imprégner du projet. La formation qui a retenu beaucoup d'attention a été celle de 3 jours car groupant un effectif important et une logistique conséquente. Ici, la Commission Nationale du Burundi pour l'UNESCO a préparé assez tôt tout matériel nécessaire à l'atelier et la Direction Générale en charge de la Culture a adressé les correspondances officielles pour informer et inviter les participants. En guise d'exemple, une lettre officielle du Ministre des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture a été adressée à son homologue en charge de l'administration du territoire pour autoriser les Conseillers socioculturels qui relèvent de son ressort pendant 3 jours de l'atelier, c'est-à-dire du 13 au 16 septembre 2021.

Résultats issus des formations:

- La formation des membres du comité de pilotage a été bénéfique en ce qui concerne la compréhension du projet. Il a été un moment de partage d'expérience et des documents concernant la Convention de l'UNESCO de 2003 et des inventaires en l'occurrence celui de 2009 qui fait objet d'une mise à jour.
- L'atelier de 3 jours a été riche de résultats. Sept thèmes ont été développés par des experts et professeurs d'université du Burundi durant les 3 journées de formation selon l'ordre suivant: Thème 1 : « Aperçu sur le contenu de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du PCI »; Thème 2 : « Les Directives opérationnelles PCI »; Thème 3 : « Importance et intérêt des inventaires et principaux résultats de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel du Burundi de 2009 »; Thème 4 : « Projet de Mise à jour de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel du Burundi de 2009 avec la participation des communautés » (objectifs, activités et résultats attendus). Thème 5 : " Renforcement des capacités en techniques d'inventaires et méthodologique du Projet de mise à jour de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel du Burundi de 2009"; Thème 6 : « Application du cadre méthodologique de l'inventaire sur quelques éléments du patrimoine culturel immatériel du Burundi : Exemplatif de l'utilisation de la méthodologie »; Thème 7 : « Formation sur les outils techniques à utiliser dans l'inventaire expérimental. Il a permis de revisiter l'inventaire de 2009 en présence des communautés et des administratifs en recourant aux conseillers socioculturels des gouverneurs des provinces . Au moment des discussions, les administratifs et les communautés ont émis des critiques à l'endroit de l'inventaire réalisé en 2009 et en ont bien compris la raison de le mettre à jour.
- Plus de 80 personnes issues des secteurs et des milieux différents ont vu leurs connaissances sur la Convention de l'UNESCO de 2003 en général et sur l'importance des inventaires et des techniques des inventaires renforcées. Cela va certainement impacter le processus de la mise à jour déjà engagé au niveau national et d'en approprier encore le contenu.
- 18 Conseillers socioculturels ont bien cerné davantage leur tâche en tant qu'administratif provinciaux chargés des questions culturelles et ils ont senti le besoin d'avoir un inventaire des éléments du patrimoine culturel immatériel présents dans leurs entités administratives respectives. Ils ont ainsi promis de faire, dans les années à venir, des éléments du patrimoine culturel immatériel à l'échelle provinciale.

Participation des communautés

Veillez fournir une description des mécanismes utilisés pour assurer la pleine participation de la(des) communauté(s) concernée(s). Décrivez non seulement la participation des communautés en tant que bénéficiaires du projet, mais également leur participation active à la conception et la mise en œuvre de toutes les activités.

entre 345 et 575 mots

Participation des communautés

Une implication visible des communautés dans toutes les principales activités de la première phase du projet n'est plus à démontrer.

En effet, les communautés font partie du comité de pilotage notamment la communauté des batwa, la communauté des artistes. Dans les activités directement liées à la mise en œuvre, leur participation s'est beaucoup distingué dans les circonstances suivantes:

Au moment de la médiatisation avant, pendant et après l'atelier.

Un membre du comité de pilotage des communautés Batwa a fait une émission radiodiffusée et télédiffusée, interpellant les détenteurs d'un ou plusieurs éléments du patrimoine culturel immatériel en général et les communautés Batwa en particulier de démontrer leur dynamisme dans la valorisation de leurs savoirs et savoir-faire hérités des ancêtres et les mettre ainsi au service.

- Douze représentants des communautés présents à l'atelier ont facilité le ciblage des zones de l'inventaire expérimental et y ont participé. Mêmement, ils ont beaucoup servi dans la validation de la méthodologie après une séance de restitution des résultats qui a eu lieu le 21 septembre 2021.

Viabilité et stratégie de sortie/transition

Expliquez comment les bénéfices du projet pourront être maintenus au-delà de la fin du projet. Le cas échéant, décrivez les mesures prises pour assurer :

- *la viabilité des activités, des produits et des résultats, en précisant comment les capacités ont été renforcées dans le cadre de ce projet. Décrivez également toute mesure de suivi planifiée pour assurer la viabilité.*
- *l'obtention de ressources additionnelles comme résultat de ce projet. Le cas échéant, indiquez par qui, combien et à quelle fin les contributions ont été octroyées.*

Expliquez comment l'appropriation des activités, produits et résultats du projet par les parties prenantes et la(les) communauté(s) en particulier a été favorisée.

Décrivez, le cas échéant, comment les outils, les processus, les produits, etc. ont été adoptés, adaptés, produits et/ou étendus pour une utilisation future (par exemple dans d'autres régions et communautés, pour d'autres éléments ou dans d'autres domaines du patrimoine culturel immatériel).

entre 115 et 575 mots

Expliquer comment les bénéfices du projet pourront être maintenu au-delà de la fin du projet.

Au terme de la première phase du projet, les participant ont été bien outillés et les 7 thèmes développés par les experts et éminents professeurs d'université resteront bénéfique du point de vue de leurs formations. Ils constituent du personnels ressources pour les inventaires à réaliser.

signalons que cette première phase du projet couronné de succès annoncer déjà la réussite d'autres phases telles que définis dans ce projet.

Enseignements retenus

Veillez décrire les principaux enseignements retenus en ce qui concerne :

- la réalisation des résultats escomptés
- la manière dont les principales parties prenantes se sont approprié le projet et la participation des communautés
- la réalisation des produits du projet
- la gestion et la mise en œuvre du projet
- la viabilité du projet au-delà de l'assistance

entre 345 et 865 mots

Décrire les principaux enseignements retenus en ce qui est:

1) La réalisation des résultats escomptés:

Dans l'ensemble, la première phase était consacrée à la communication du projet au niveau national, à la sensibilisation avec une large participation des communautés, des administratifs, à l'organisation d'un renforcement des compétences des ressources humaines. Tout ces résultats ont été atteints.

L'union fait la force. En effet, nous avons compris la synergie entre cadres des institutions comme la Direction Générale en charge de la Culture et de la CNU, les administratifs à la base sous la conduite des Conseillers socioculturels, les communautés et les médias apportera une meilleure implication de l'ensemble des acteurs concernés par la mise à jour de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de 2009 au Burundi.

La réalisation des produits de la première phase du projet

- émissions radiodiffusées et télédiffusées bien conservés sur CD et DVD constituant les archives
- affiches accrochées dans les Chefs-lieu des provinces et dans les principales villes du Burundi

La gestion et la mise en oeuvre du projet (en cours)

La viabilité du projet au-delà de l'assistance (en cours)

Annexes

Liste des annexes et des documents joints à ce rapport :

- publications, rapports d'évaluation et autres, le cas échéant
- rapports d'étapes préparés pendant la durée du contrat
- liste du matériel principal fourni dans le cadre du projet et état des lieux au terme du contrat
- autres (veuillez préciser)

Les annexes à la fin du projet

Nom et signature de la personne ayant rédigé le rapport

Nom: Steve Juru De Cliff

Titre: Secrétaire Général de la Commission Nationale du Burundi pour l'UNESCO

Date: Le 13/10/2021

Signature:

